



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

[snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)

[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org)

<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>

<https://twitter.com/snpespjj>

**Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **LE BOYCOTT COMME THERAPIE COLLECTIVE ? UNE EVIDENCE**

### **Déclaration liminaire du SNPES-PJJ/FSU Sud Est au Comité Technique Inter Régional du 6 juin 2018 concernant le chéma interrégional de placement judiciaire**

Nous sommes convoqués ce jour pour un Comité technique interrégional dont le sujet est le schéma interrégional de placement judiciaire. Cette instance se réunit dans un contexte social désastreux.

Réduction massive des contrats aidés, suppression de l'ISF, baisse des APL, Parcoursup et sélection massive à l'université, réforme en cours de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance-chômage, remise en cause des aides sociales et maintenant le projet de suppression du système solidaire de retraite par répartition : sur le volet social, le gouvernement Philippe a clairement annoncé la couleur.

Maintien du gel du point d'indice, du jour de carence et annonces de 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique, contractualisation massive, destruction du service public ferroviaire : malgré un troisième jour de grève et de mobilisation des fonctionnaires, le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour accentuer la casse du service public.

Syndicats discrédités, méprisés, ignorés, remise en cause des instances de concertation, des CAP, des CHSCT, des CCP, sur le plan du dialogue social le bilan est une vraie catastrophe.

A la PJJ, la litanie des annonces calamiteuses n'a pas de fin : créations de 20 CEF pour le quinquennat, politiques à géométries variables pour l'insertion à la PJJ, zéro reconnaissance pour le travail en milieu ouvert et en hébergement malgré des conditions de travail toujours plus dégradées, mépris total pour les personnels administratifs toujours davantage mis sous pression et pour finir, des propositions scandaleuses pour la filière éducative et notamment pour les responsables d'unité éducative pour lesquels une mobilisation d'envergure s'impose désormais.

Le tableau est noir. C'est dans ce contexte que nous avons annoncé notre refus de siéger à toute instance de concertation en attendant l'ouverture de véritables négociations dans la fonction publique. Mais rien ne vient. Il semble qu'il existe une ligne de démarcation imaginaire au-delà de laquelle toute communication est devenue vaine. L'idée que le dialogue social était une fantaisie inventée par des technocrates qui ne nous donneront même pas l'heure ne fait que se renforcer, bien malgré nous.

Le principe « *on s'occupe de tout, allez jouer dans le bac à sable* », c'est le macronisme à l'état pur, à savoir la verticalité du pouvoir, l'autoritarisme, la morgue de l'élite. La qualité d'un dialogue se mesure à l'aune de l'écoute ; et c'est là que le bât blesse. Faire du dialogue social sans prendre en compte ce qui est exprimé par les représentants des personnels que nous sommes, c'est comme étudier l'astronomie en prétendant se passer de télescope. Si vous pensez pouvoir faire sans l'avis des personnels, la réalité vous rattrapera. Et elle est en train de nous rattraper.

Dans les services de milieu ouvert des Bouches du Rhône la souffrance professionnelle est présente à tous les niveaux. Les collègues sont à bout. Ils n'en peuvent plus d'être malmenés, infantilisés, méprisés. Les

hébergements craquent les uns après les autres : les chutes la vie, les Provençales à Avignon, le CEF à Montfavet. Quand enfin les collègues arrivent à sortir de leur condition, comme aux Chutes la vie récemment, et à se faire entendre en se mettant en grève, puis obtiennent la reconnaissance d'un droit de retrait, la DIR ne trouve rien de mieux qu'à faire que de les sanctionner d'un jour de retrait de salaire, malgré la légitimité du danger avéré. Nous demandons solennellement que ce jour de retrait de salaire soit reversé aux personnels concernés. Quand d'autres voient leur projet d'unité autoritairement restreint et profondément modifié sans prendre en compte leur avis comme à l'EPE-UEHDR de Grasse et encore moins les recevoir dans le cadre de l'audience syndicale régionale réclamée. Les projets de service travaillés en Comité technique territoriaux sont eux purement et simplement balayés d'un revers de la main 8 mois après, sans concertation aucune, provoquant un sentiment de désolation pour les professionnels concernés, d'Avignon à Grasse en passant par Aix-en-Provence et Marseille.

Nos collègues contractuels, toujours plus précarisés, découvrent eux aussi, de jour en jour, la maltraitance institutionnelle, soit par le truchement d'inepties administratives sur leurs fiches de paie, soit en raison de l'intransigeance du contrôleur budgétaire régional qui applique un cadre de plus en plus contraint. Celui d'un Plafond Autorisé d'Emploi... déjà saturé, comme disent les technocrates gestionnaires. Et donc, la moitié de l'année n'étant même pas atteinte, il ne serait plus possible d'embaucher, et encore moins pour répondre aux augmentations d'activité. On peut ainsi être éducateur contractuel un jour dans une unité éducative de la PJJ et exercer des mesures éducatives, des MJIE... et se voir signifier l'arrêt de son contrat manu militari sans anticipation de l'institution, puis avoir l'insigne distinction de se voir rappeler dans les jours suivants pour renouveler son contrat... après l'intervention déterminée des collègues. Mais où se situe la logique et plus encore, qu'en est-il du respect des personnels et des jeunes et de leurs familles ?

Pour clore cette démonstration, nous rappellerons que notre organisation syndicale a déposé un préavis de grève pour dénoncer les dysfonctionnements en termes de gestion des services, suite à l'interpellation de plusieurs directrices de service. Après l'audience syndicale, nous constatons là encore que sur de nombreux sujets d'importance, la DIR est complètement impuissante et apporte des réponses de pacotille. Le manque de personnels administratifs à la DIR n'est pas reconnu par la DPJJ, tandis que pour les cartes d'achat, la première banque privée de France, la BNP, ne serait pas en capacité de les produire... pour le ministère de la Justice...

Notre conclusion s'impose comme une évidence, la PJJ Sud-est est un territoire qui souffre, les professionnels de cette administration craquent et les réponses apportées ne sont pas à la hauteur du malaise. Qui prend réellement soin des équipes et des professionnels ?

Dans ce contexte, et malgré notre profond attachement à la question de l'hébergement et notre implication dans les groupes de travail du CTIR, nous ne siégerons pas. L'annonce de la création de trois CEF sur l'inter région et la réouverture du CEF de Brignoles en maintenant le cadre privatif de liberté est inadmissible alors que les marges budgétaires pour envisager des créations de véritables hébergements collectifs sur l'inter région sont inexistantes et même insuffisantes pour maintenir le fonctionnement des établissements... aux projets de service validés en comités techniques.

Cela ne fait que confirmer notre analyse : la concertation de façade qui ne repose que sur des projets stratégiques, s'appuyant sur des fiches techniques et autres éléments de novlangue technocratique... se garde bien d'aborder les questions de fond. Et plus encore évitant d'évoquer ainsi La question essentielle des moyens pour l'éducatif. Il est vrai qu'il est plus facile de parler d'outils de contrôle et de mesures de performance... que de garantir la qualité de suivi, par des budgets adaptés aux besoins du public pris en charge.

**Le SNPES-PJJ/FSU Sud Est appelle tous les personnels à signer la pétition intersyndicale pour une reconnaissance statutaire et indiciaire des Responsables d'unité éducative**